



# POINT RESSOURCES

## Au 16 septembre 2022

### SUIVI DES INDICATEURS

PLUVIOMETRIE

EAU SUPERFICIELLE

EAU SOUTERRAINE

- Arrêté vigilance sécheresse, depuis le 08 juillet 2022
- Arrêté crise sécheresse sur le bassin versant de la Vire, depuis le 03 août 2022, restrictions supplémentaires à partir du 25 août 2022
- Arrêté crise sécheresse sur les bassins de la Sienne, Souilles, Sée, côtier granvillais et Sélune depuis le 11 août 2022
- Arrêté alerte renforcée sécheresse sur le bassin versant de la Douve, la Taute et des côtières nord-est depuis le 03 août 2022
- Arrêté crise sécheresse sur le bassin Nord-Cotentin, depuis le 18 août 2022
- [Carte situation sécheresse département de la Manche au 01/09/2022](#)

# Pluviométrie

Sur les 6 derniers mois, le cumul de pluviométrie reste globalement inférieur à la situation normale enregistrée depuis 1950. Une grande sécheresse est toujours présente sur une grande partie du Département. Plus précisément, sur la zone Sud Ouest, et centre, une grande sécheresse perdure. Sur le Nord Cotentin, le cumul de pluviométrie des 6 derniers mois correspond à la situation normale enregistrée depuis 1950 (Figure 1).

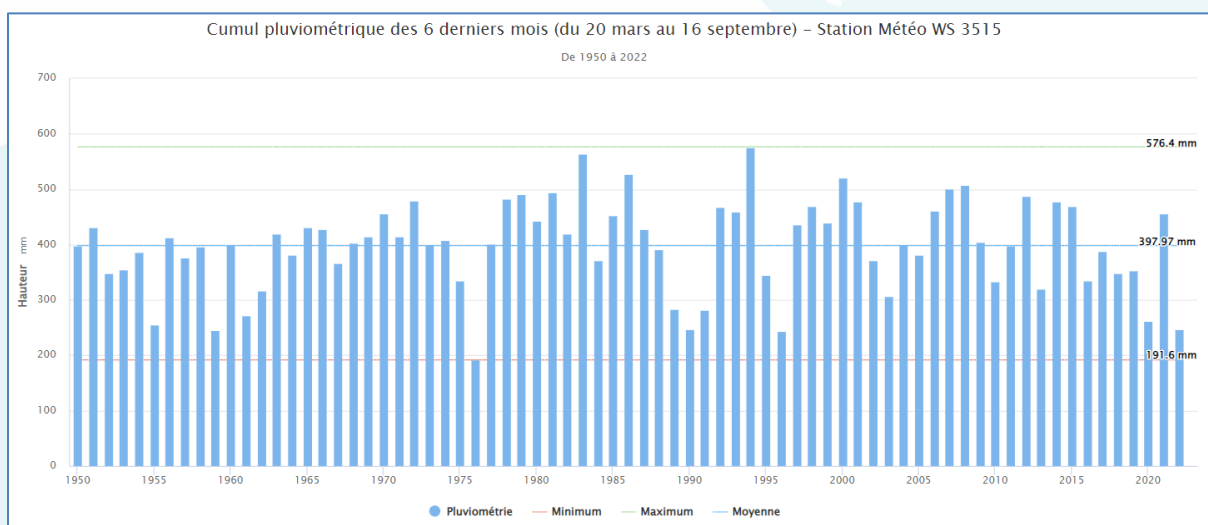


Figure 1 : Indicateurs IPS des pluviomètres pour la période du 20 mars au 16 septembre et diagramme de cumul des précipitations sur la même période depuis 1950

A l'échelle du Département, **sur les 30 derniers jours**, la situation s'est améliorée sur le territoire, avec les précipitations orageuses qui ont eu lieu durant les mois d'août et septembre (Figure 2). Sur cette période, la situation correspond à la situation moyenne.

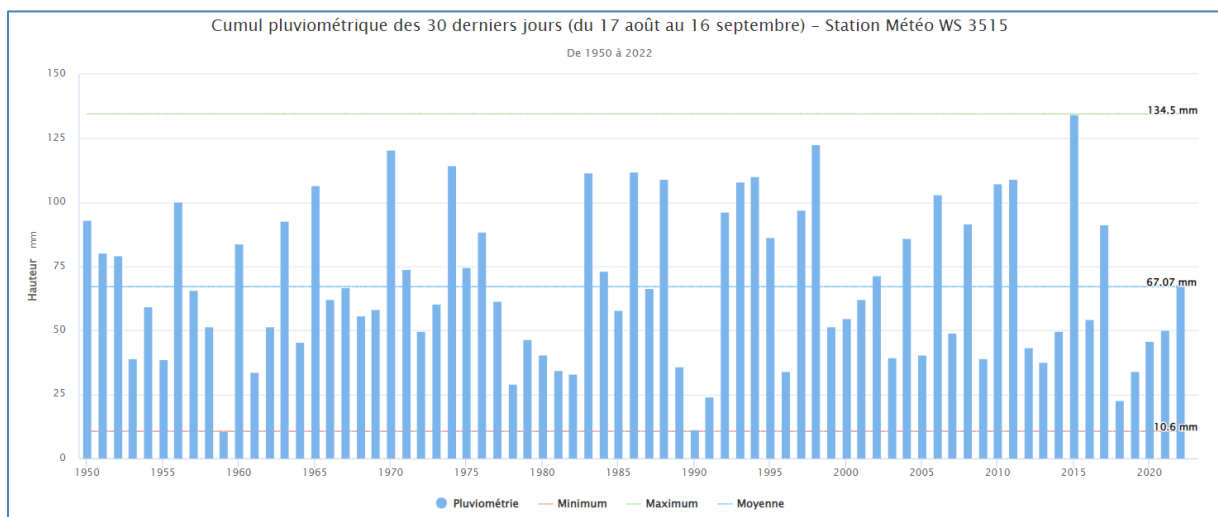
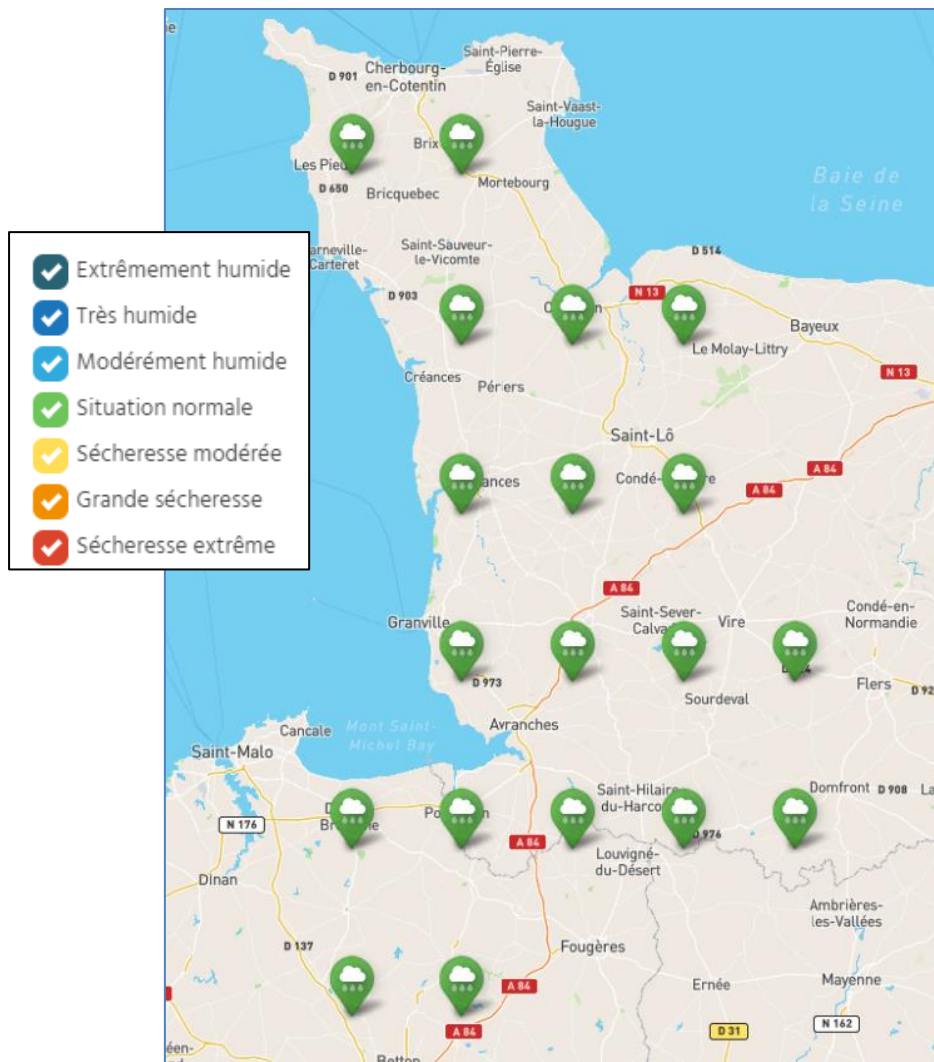


Figure 2 : Indicateurs IPS des pluviomètres pour la période du 17 août au 16 septembre 2022 et diagramme de cumul des précipitations sur cette même période depuis 1950

## Ressources superficielles

A l'échelle nationale, les débits des cours d'eau sur la zone Est du territoire présentent une nette amélioration par rapport à la semaine précédente, mais également les Bassins Versants de Normandie reclassés proches de la moyenne à modérément bas (Figure 3). Toutefois sur le territoire national, certains bassins versants présentent encore des niveaux bas à très bas, notamment à l'Ouest (Loire et Charente) ainsi qu'à l'extrémité Sud Est.

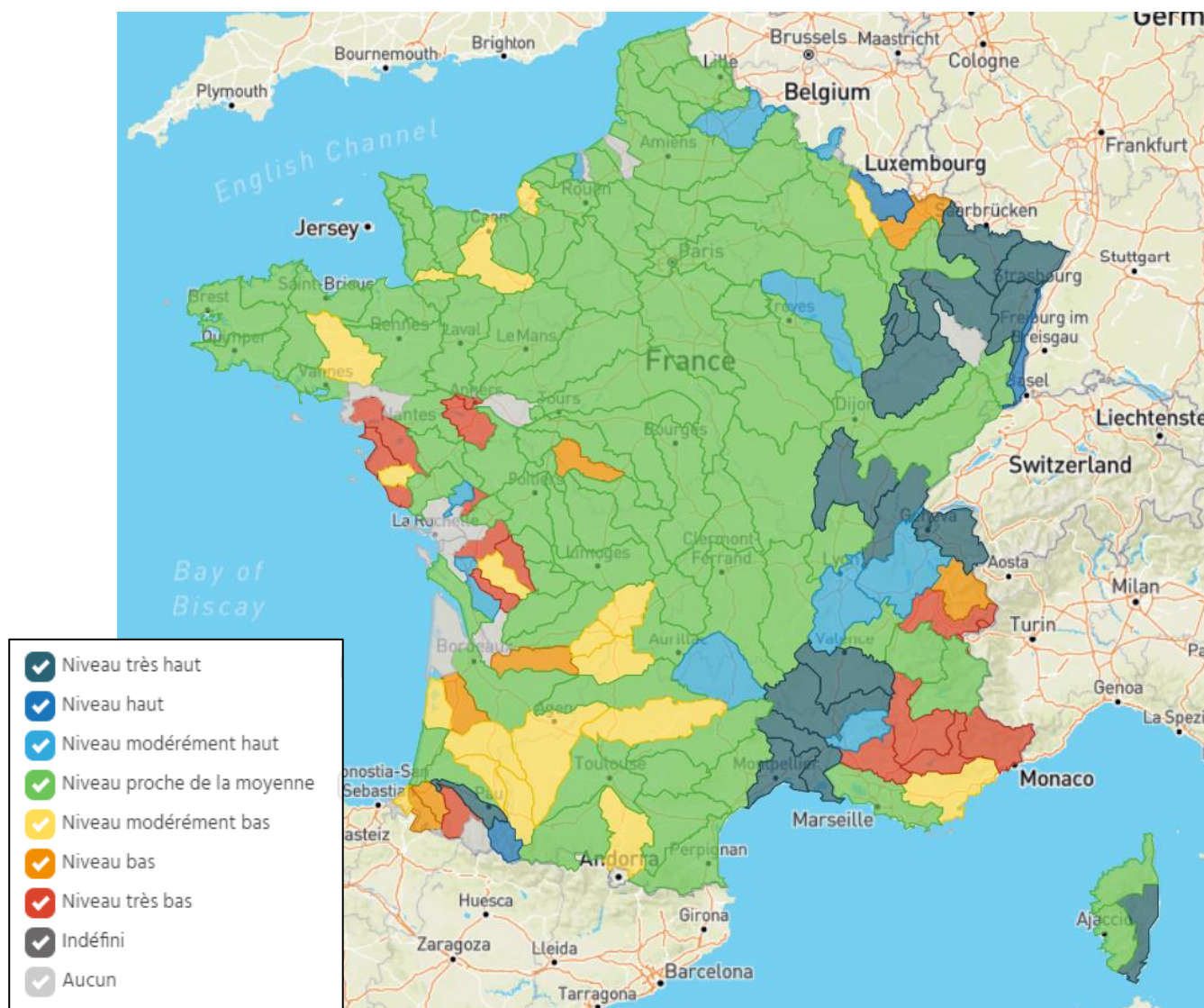


Figure 3 : Indicateur IPS des stations de jaugeage en France au 16 septembre (moyennes bassins versants)

**Au niveau départemental**, la majorité des cours d'eau a réagi aux précipitations survenues les derniers jours et a retrouvé suite à celles-ci des débits proches de la moyenne, hormis l'amont de la Vire, la Sée et la Sélune dont le bassin présente des niveaux bas à très bas sur les différentes stations (inférieurs à la quinquennale ou décennale sèche, particulièrement en amont) (Figure 4).

La situation sur la Vire s'est globalement améliorée sur l'aval mais reste en niveau bas sur l'amont. Sur la Sélune, la situation de la semaine dernière était plutôt favorable, mais s'est fortement dégradée depuis, liée à l'absence de pluies sur cette zone (Figure 5).

Les bassins Douve-Taute-Côtiers Nord Est sont repassés en niveau d'alerte.

Le Nord Cotentin est repassé en niveau d'alerte renforcée.

Les bassins de la Vire, Sienne, Soulles, Sée, Côtiers granvillais et Sélune sont maintenus en crise (avec une levée des restrictions sur le bassin de la Vire, concernant l'arrosage des fleurs et l'irrigation).

L'absence de précipitations significatives prévues dans les prochains jours risque de continuer à tendre les secteurs les plus sensibles.

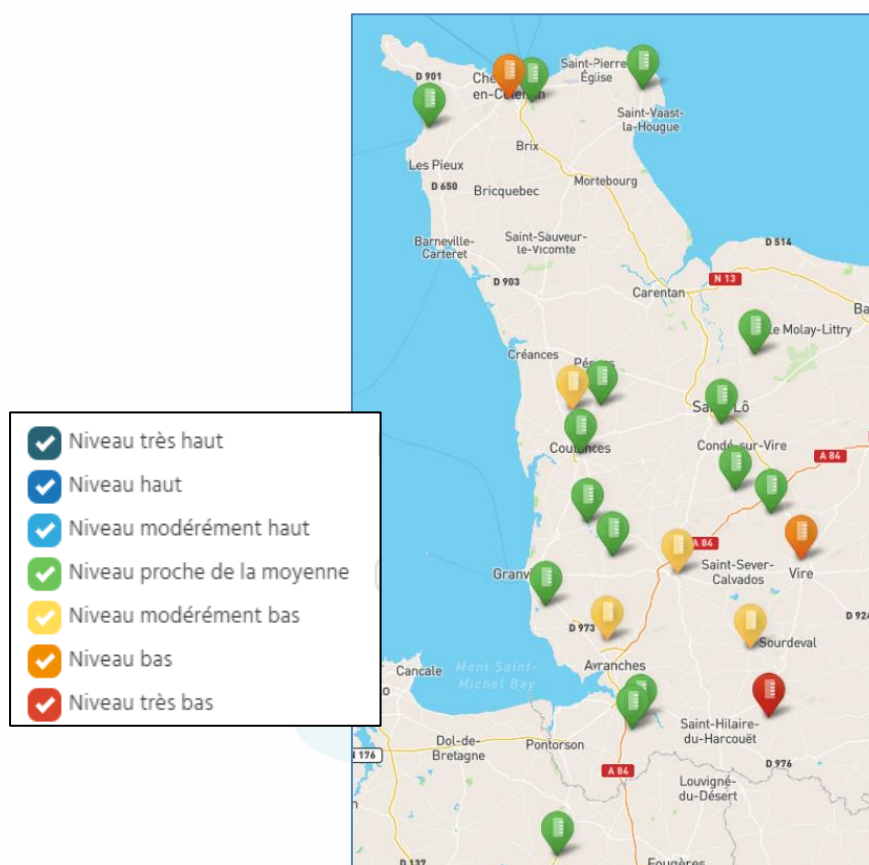


Figure 4 : Indicateur IPS des stations de jaugeage dans la Manche au 16 septembre 2022

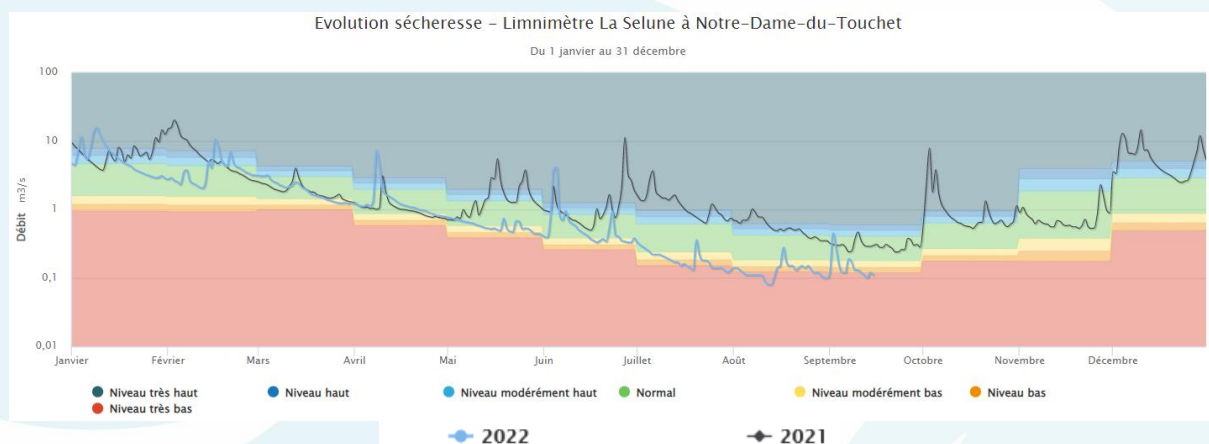


Figure 5 : Indicateur IPS de la station sur la Sélune à Notre-Dame-du-Touchet au 16 septembre 2022

## Ressource souterraine

A l'échelle du territoire national, la situation des nappes phréatiques s'est dégradée, en particulier sur la Bretagne et la Manche, avec des niveaux bas à très bas (Figure 6). Sur le reste de la France, les territoires sont très majoritairement avec des nappes de niveaux modérément bas à très bas.

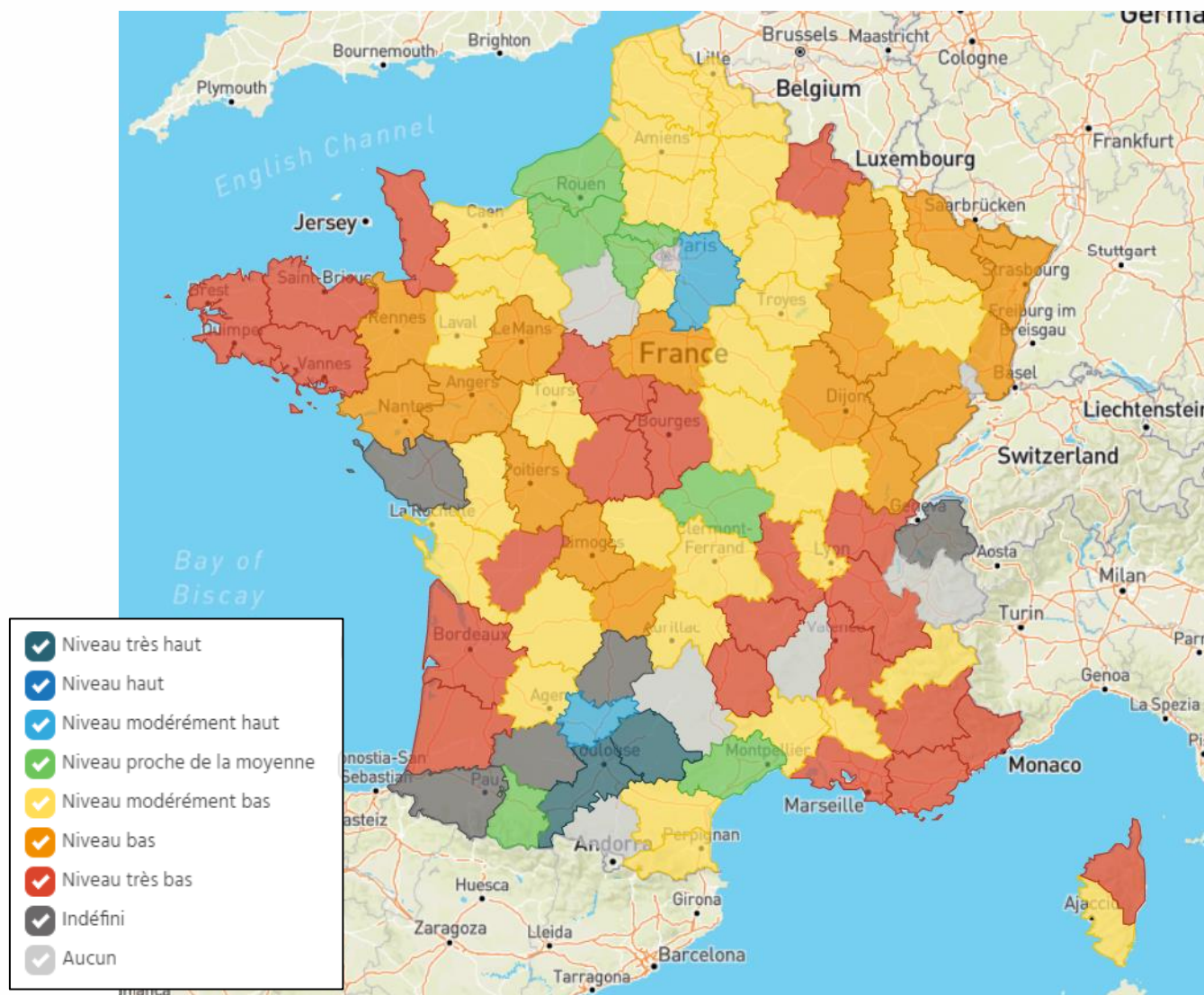


Figure 6 : Indicateur IPS des piézomètres en France au 16 septembre 2022 (moyennes départementales)

**Au niveau départemental**, la situation des ressources souterraines reste tendue. Les piézomètres suivis présentent des niveaux modérément bas à très bas, sauf celui de Lessay qui montre des valeurs proches de la moyenne (Figures 7 et 8).

Les niveaux de nappes sont toujours très bas sur les stations de Fresville, Lingeard et Saint-Laurent-de-Terregatte.



Figure 7 : Indicateur IPS des piézomètres dans la Manche au 16 septembre

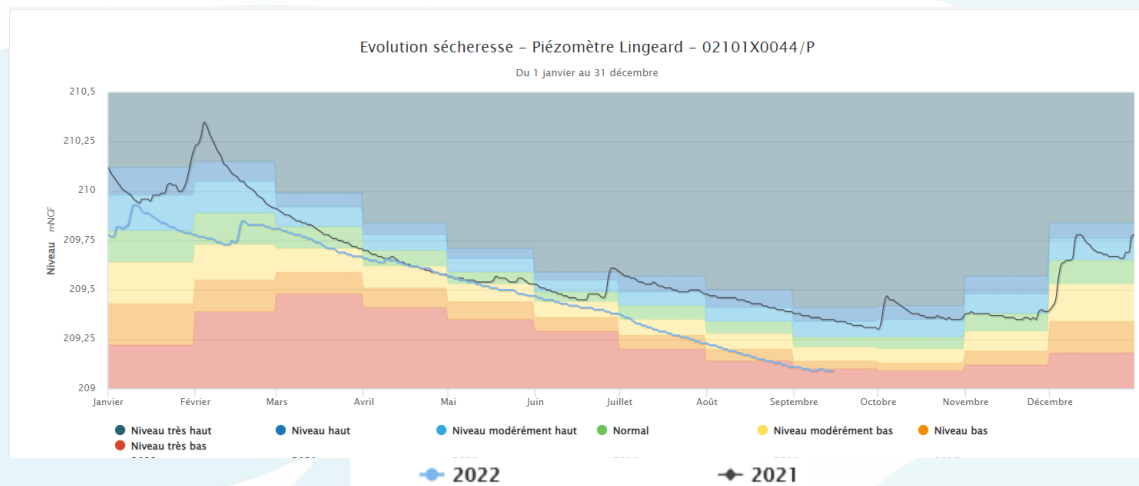


Figure 8 : Indicateur IPS du piézomètre à Lingeard

## Conclusion générale

Le déficit de pluviométrie est réel depuis septembre 2021. La recharge des nappes souterraines a été plus faible cet hiver que les autres années.

Avec des températures au-dessus de la normale, leur niveau est aujourd'hui, plus bas que la moyenne et diminue toujours progressivement.

Toutefois, le sursaut des débits des cours d'eau observé la semaine dernière en lien avec les récents épisodes pluvieux orageux n'a pas été suffisant pour conserver une tendance franche à la hausse des débits. L'absence de précipitations significatives prévue dans les jours qui viennent risque de dégrader la situation des débits sur les cours d'eau.

## Sources

L'ensemble des données brutes proviennent de différentes sources :

- Pluviométrie : ERA5
- Stations de jaugeage : DREAL
- Piézomètres : BRGM et SDeau50

Le traitement de ces données est réalisé par le logiciel EMI développé par IMAGEAU.

L'analyse de ces données et indicateurs est réalisée par le SDeau50.

## Glossaire

**IPS** : L'Indicateur Piézométrique Standardisé (IPS) est un mode de calcul permettant de qualifier l'écart à la moyenne des niveaux piézométriques d'une chronique. L'IPS représente l'évolution mensuelle du niveau piézométrique, au droit d'un point d'eau, comparativement aux mêmes mois des années antérieures. Autrement dit, il permet de positionner le niveau piézométrique moyen mensuel par rapport à ceux de l'ensemble de la série.

Si les conditions d'application d'une approche probabiliste sont valides, il est possible d'exprimer l'IPS au travers de périodes de retour du niveau moyen mensuel observé sur un point d'eau : du plus sec (représenté en rouge) au plus humide (représenté en bleu). Lorsque l'on souhaite calculer l'IPS d'un mois, 15 années (soit 15 mois) de données sont requises au minimum. (Source ADES).

Qualification des niveaux	Période de retour
Niveaux très hauts	> 10 ans humide
Niveaux hauts	entre 5 ans humide et 10 ans humide
Niveaux modérément hauts	entre 2.5 ans humide et 5 ans humide
Niveaux autour de la moyenne	entre 2.5 ans humide et 2.5 ans sec
Niveaux modérément bas	entre 2.5 ans sec et 5 ans sec
Niveaux bas	entre 5 ans sec et 10 ans sec
Niveaux très bas	> 10 ans sec